



INFORMATIONS C.V.O. 2011

Tél. 03 44 62 52 85

Paiement direct ou par l'intermédiaire d'un collecteur

• **Pour les propriétaires forestiers privés**

La cotisation due peut être acquittée par paiement direct auprès de FRANCE BOIS FORÊT par le vendeur ou par l'intermédiaire d'un collecteur, qui est le premier acheteur de bois rond (I).

Paiement direct

Les propriétaires forestiers vendeurs référencés directement auprès de FRANCE BOIS FORÊT, peuvent opter pour un paiement direct auprès de FRANCE BOIS FORÊT.

Paiement par l'intermédiaire d'un collecteur

La cotisation peut être collectée et versée pour le compte du propriétaire forestier vendeur par le premier acheteur de bois rond, ou l'organisateur ou le responsable de la vente.

Le collecteur verse à FRANCE BOIS FORÊT la cotisation du vendeur en même temps que sa propre cotisation, selon les modalités de déclaration et de paiement prévues à l'article 3.2 de l'accord interprofessionnel (disponible sur le site www.franceboisforet.fr).

Dans ce cas, les éléments comptables (contrat, bordereau, facture...) doivent laisser clairement apparaître : L'imputation de la contribution du propriétaire-vendeur sur le prix convenu,

Le montant payé au propriétaire et celui retenu au titre de la cotisation,

La signature pour acceptation du professionnel producteur forestier.

• **Mentions sur les facturations**

Les producteurs forestiers dont la cotisation est payée par leur client à l'occasion des ventes de gré à gré, doivent faire figurer sur les documents de vente (contrat, bordereau, facture), la mention suivante :

« La contribution obligatoire du vendeur à FRANCE BOIS FORÊT est de ... euros. Retenue sur le montant de cette facture, elle sera versée pour mon compte et par délégation par mon client. Signature du vendeur... »

Dans ce cas le vendeur est considéré comme ayant rempli son obligation de cotisation.

Vous pouvez effectuer votre règlement par chèque à l'ordre de France Bois Forêt ou par virement au N° de compte ci-après.

Si vous procédez à un règlement par virement, veuillez obligatoirement nous envoyer ce bordereau

Virement RIB

Crédit agricole d'Ile-de-France

Code Banque	Code guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
18206	00280	60286806417	56
Domiciliation : PARIS C.AFF.RENNES			

Titulaire du compte France Bois Forêt Propriétaires forestiers - 10, avenue de Saint Mandé - 75012 PARIS

MERCI LA FORÊT !



www.foretpriveefrancaise.com



www.fncofor.fr



www.fnbois.com



www.pepiniereforestiere.com



www.entreprisesdupaysage.org



www.emballage-leger-bois.fr



ANNÉES INTERNATIONALES DES FORÊTS - 2011
Des forêts pour les hommes



www.igie.fr



www.onf.fr



www.ucff.asso.fr



www.fnbois.com



www.lecommercedubois.fr



www.seila.fr



www.sypal.eu

L'interprofession Nationale France Bois Forêt soutient l'utilisation de la ressource forestière et l'emploi du bois.

10 Avenue de Saint Mandé - 75012 PARIS - Tél. 01 40 19 81 14 - Fax: 01 40 19 81 11
www.franceboisforet.fr - Siret: 490 149 135 00025

